



# CANADA

## Fiche-pays 2018-2019

<b>Nombre de postes offerts</b>	A titre indicatif, pour l'année 2017-2018, le nombre de postes était de : <b>24</b>
<b>Conditions générales</b>	<p>Seules sont recevables les candidatures d'étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de nationalité française ;</li> <li>• résidant en France (sauf personnes en enseignement à distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus +) ;</li> <li>• inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2017-2018 ;</li> <li>• ayant effectué leur scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français, en France ou à l'étranger ;</li> <li>• âgés de 20 à 35 ans au 31/12/2018 ;</li> <li>• ayant des compétences en langue anglaise évaluées et justifiées par un professeur d'anglais (<b>niveau B1 du CECRL</b>). Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir un exemplaire dans votre dossier.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</li> <li>➤ Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</li> <li>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'<b>avril 2018</b>.</li> </ul>
<b>Disciplines</b>	<p>Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une <b>L3</b> dans l'une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>• LLCE, LEA (anglais) ;</li> <li>• Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc.</li> </ul> <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<p><b>Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario, Ile du Prince Edouard, Saskatchewan et Terre-Neuve</b></p> <p>NB. Peu de postes sont à pourvoir dans les grandes villes.</p> <p>Les affectations et contrats relèvent de la seule compétence des établissements canadiens, employeurs de l'assistant.</p> <p>Les commissions de sélection sont souveraines. En conséquence, leurs décisions ne sauraient être remises en cause et ne pourront faire l'objet d'explicitation.</p>
<b>Établissements</b>	<p><b>Universités et quelques postes dans les écoles primaires et les collèges-lycées</b></p> <p>Les candidats qui souhaiteraient effectuer leur service dans les écoles primaires ou les collèges-lycées doivent le signaler dans le dossier. Compte tenu du faible nombre de postes au sein de ces établissements, les candidats justifiant d'une expérience pertinente seront privilégiés.</p>
<b>Durée du contrat</b>	<p><b>8 à 10 mois</b> (fin août 2018 – avril/mai/juin 2019)</p> <p>Durée variable selon l'établissement.</p>



<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>12 à 15 heures par semaine</b> Congés selon le calendrier universitaire local.
<b>Rémunération mensuelle</b>	<b>Environ 1250 CAD soit 846€ net</b> (conversion en euros donnée à titre indicatif, celle-ci pouvant varier selon le taux de change) L'assistant a le statut de salarié de l'établissement d'affectation (sauf cas particuliers).
<b>Aide à l'installation</b>	Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.
<b>Visa</b>	Permis de travail délivré par l'ambassade du Canada en France. Frais de visa : gratuits sur présentation de l'attestation du CIEP (sauf cas particuliers).
<b>Couverture sociale</b>	Certains assistants bénéficient d'une couverture médicale minimum, régie par la province d'affectation. L'information est indiquée dans le contrat de travail de chaque assistant. Si l'assistant n'est pas couvert par l'établissement, il doit souscrire à une assurance santé <u>avant d'arriver au Canada</u> . Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.
<b>Réunion d'information</b>	Compte-tenu de la taille du pays, aucune réunion d'information n'est prévue au Canada.
<b>Informations diverses</b>	Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (douane, circulation automobile...), il convient de s'adresser aux services consulaires :  Ambassade du Canada en France : <a href="http://www.canadainternational.gc.ca/france">www.canadainternational.gc.ca/france</a>  Ambassade de France au Canada : <a href="http://www.ambafrance-ca.org">www.ambafrance-ca.org</a>
<b>Validation du séjour</b>	Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour d'assistant sous forme d'ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : <a href="http://www.ciep.fr/assistantfr/validation.php">www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</a>



# CANADA

Carte 2018-2019

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 provinces**.

Si vous n'avez pas de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».

Alberta

Colombie-Britannique

Manitoba

Ontario

Ile-du-Prince-Edouard

Saskatchewan

Terre-Neuve-et-Labrador

**NB :** peu de postes sont à pourvoir dans les grandes villes.

